

Dépêche n° 721705 Social / RH - Fonction publique Par: Clarisse Jay - Publiée le 21/11/2024 à 16h40

①5 min de lecture

Lien dépêche

## "Guillaume Kasbarian ne semble pas prendre la mesure des exigences d'un dialogue social constructif" (M. Jacquot, CFDT)

La convocation adressée aux syndicats le 19 novembre par le ministère de la Fonction publique pour examiner, lors du CCFP du 3 décembre, un projet de décret instaurant la baisse de l'indemnisation des arrêts maladie pour certains agents publics "a été vécu comme une provocation supplémentaire", réagit la secrétaire générale de la CFDT Fonctions publiques, Mylène Jacquot, dans une interview à AEF info, ce 21 novembre 2024. Elle annonce que, pour la première fois depuis des années, la CFDT boycottera ce CCFP. Les restrictions budgétaires et les annonces successives du ministre Guillaume Kasbarian, "toutes négatives", motive sa participation à la mobilisation intersyndicale du 5 décembre. Selon elle, la situation est "totalement inédite" depuis l'arrivée du ministre "qui ne semble pas avoir pris la mesure des exigences d'un dialogue social constructif et respectueux" des syndicats.

AEF info: Vous avez décidé de participer à la journée de mobilisation intersyndicale du 5 décembre dans la fonction publique (lire sur AEF info) pour protester contre la non prise en compte par le ministre Guillaume Kasbarian de la plupart de vos revendications et la réduction de la prise en charge des arrêts maladies. Comment, dans ce contexte, abordez-vous le CCFP du 3 décembre, qui prévoit l'examen d'un projet de décret instaurant la baisse de l'indemnisation des congés maladie de certains agents publics (lire sur AEF info) ?

Mylène Jacquot: Un mot sur la mobilisation du 5 décembre, tout d'abord. La demande nous est parvenue progressivement de la part de nos militants et adhérents. C'est très clairement la succession d'annonces, toutes négatives (salaires, effectifs, non mise en œuvre de la Gipa, et pour finir les trois jours de carence et la baisse de l'indemnisation des jours de congé maladie), auxquelles sont venus s'ajouter les propos stigmatisants du ministre et ses félicitations à Elon Musk (<u>lire sur AEF info</u>), qui ont alimenté la colère. Dès lors, notre mandat a émergé clairement : une journée de mobilisation, sous des formes à décider et à adapter sectoriellement, et qui mettent en visibilité la fonction publique, sans confusion avec d'autres mouvements.

Or, à peine décidée cette mobilisation pour le 5 décembre, nous recevons une convocation pour un Conseil commun pour y examiner notamment un projet de décret qui met en œuvre la baisse de l'indemnisation des arrêts maladie pour les contractuels et d'autres agents publics, sans même attendre l'adoption des lois de finances et de cette mesure pour les

fonctionnaires (1) par la représentation nationale. Cela a immédiatement été vécu comme une provocation supplémentaire, ce qui nous amène, pour la première fois depuis de nombreuses années – au moins depuis le début de mon mandat en 2016 – et à la demande de nos fédérations, à boycotter la première réunion de ce conseil commun. Et sans surprise, nous voterons contre le texte lors de la reconvocation qui suivra, en cas d'absence de quorum le 3 décembre (2).

Je tiens à préciser que même durant les discussions sur le projet de loi de transformation de la fonction publique, nous avons toujours fait face à nos interlocuteurs. Nous connaissions nos désaccords avec le gouvernement, mais nous avions réussi à peser suffisamment pour y intégrer la négociation collective et la protection sociale complémentaire. Cela ne nous a pas empêchés de voter contre le texte. Mais le dialogue social a toujours été maintenu.

AEF info: Les mesures liées aux arrêts maladies des fonctionnaires doivent être intégrées par voie d'amendement gouvernemental dans le PLF pour 2025, en cours d'examen au Parlement. Par ailleurs, le Sénat vient de voter une seconde journée de solidarité concernant tant le secteur privé que la fonction publique. Comment comptez-vous peser dans le débat notamment auprès des parlementaires ?

**Mylène Jacquot :** On connaît la surenchère sénatoriale qui adopte des mesures contre la fonction publique et ses agents tous les ans. Une sorte de marronnier parlementaire... La CFDT, au sein de la fonction publique comme ailleurs, ne se fait pas à l'idée que le travail gratuit serait une solution à la crise budgétaire.

Outre notre proposition d'une conférence des finances publiques réunissant élus, représentants des employeurs privés et publics, représentants des travailleurs, gouvernement... pour construire un consensus face à la crise, nous rencontrons les parlementaires pour porter nos revendications. Chaque fois que c'est possible, ces rencontres ont lieu sur les territoires. Nous avons également lancé le 12 novembre une pétition (3) dont j'invite les parlementaires à tenir également compte. Mais force est de constater qu'actuellement, la situation parlementaire et le déroulement des débats sont illisibles.

AEF info: Le dialogue social semble à l'arrêt depuis l'arrivée de Guillaume Kasbarian au ministère de la Fonction publique, avec qui les relations se tendent depuis quelque temps, en raison notamment de ses intentions concernant la fonction publique. Quelles sont vos conditions pour reprendre un agenda social en panne depuis des mois?

"On a l'impression d'avoir face à nous un interlocuteur qui dénie cette légitimité de la démocratie sociale."

Mylène Jacquot: La CFDT ne pose pas de préalable au dialogue. Mais nous sommes dans une situation totalement inédite depuis l'arrivée de Guillaume Kasbarian, qui ne semble pas avoir pris la mesure des exigences d'un dialogue social constructif et respectueux des organisations représentatives des agents. Car c'est leur parole que nous relayons, avec la légitimité que nous confèrent la loi et les élections professionnelles. On a l'impression d'avoir face à nous un interlocuteur qui dénie cette légitimité de la démocratie sociale. Or les attentes que nous portons sont celles d'une meilleure reconnaissance du travail des agents, et d'une fonction publique qui retrouve son attractivité. Il y va de l'intérêt de tous, citoyens, usagers, et aussi employeurs des trois versants.

Il faut que le ministre comprenne qu'il ne suffit pas d'annoncer l'ouverture de concertations comme il l'a fait le 7 novembre ; encore faut-il les mener, les construire et les inscrire à l'agenda social. Or, le dernier agenda qui nous a été transmis ne prévoit rien en ce sens et les échanges sont au point mort, malgré les propositions que nous portons et qui sont connues depuis de nombreux mois.

## AEF info: Pensez-vous possible la construction d'un front intersyndical sur la durée?

**Mylène Jacquot :** Ce n'est pas ainsi que nous abordons la question. L'objectif premier de la CFDT est bien celui de la défense des intérêts des agents, sur la base de ce qu'ils nous disent sur les lieux de travail et des équipes et collectifs CFDT, dans les secteurs professionnels et sur les territoires. Si l'unité syndicale est possible, comme lors de la mobilisation contre la réforme des retraites, tant mieux. Et la CFDT a pris largement sa part dans la construction du 5 décembre. Et avant toute décision sur la suite, conformément à nos fonctionnements, nous ferons un bilan du 5 décembre afin de mesurer aussi les

## attentes des équipes et des collègues.

AEF info est un **groupe de presse professionnelle numérique et organisateur d'évènements**. AEF info produit tous les jours une information de haute qualité qui mobilise une équipe de **80 journalistes** spécialisés permanents à Paris et en régions.

C'est un outil de travail, d'aide à la décision, d'information et de documentation utilisé tous les jours par plus de 20 000 professionnels et 2 000 organisations abonnées (médias, institutions, collectivités territoriales, entreprises, fédérations, syndicats, associations).

## 5 SERVICES D'INFORMATION, 18 DOMAINES ET 2 HEBDOS

Les cinq services d'information spécialisés d'AEF info diffusent (Social RH, Enseignement Recherche, Développement durable, Habitat & urbanisme, Sécurité Globale) à leurs abonnés un service d'information continue par courrier électronique et via l'application mobile. Être abonné à ces services, c'est avoir l'assurance d'être informé rapidement, précisément et objectivement des faits essentiels.

Cliquez ici pour tester gratuitement les services d'information AEF info